

Les crédits

Ce sont les citoyens, les êtres humains, qui bâtissent les nations et les civilisations et non les gouvernements. Cependant, mon ministère, le ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, continuera, dans le cadre de tous ses programmes, d'appuyer cette entreprise humaine essentielle.

Nous devons vivre avec la situation actuelle. Il n'est pas possible d'échapper à la réalité. Le gouvernement ne peut tout simplement pas faire fi de ses responsabilités financières.

La situation économique au Canada est très difficile. Nous sommes confrontés partout à des problèmes sérieux qui exigent des réponses, des décisions, tout aussi sérieuses qui ne pourront pas être toujours populaires ou bienvenues.

Nos ressources ne sont pas illimitées. Nous les utilisons déjà au maximum. Tout le monde le sait. Avec les ressources que nous avons à notre disposition, nous devons établir des priorités et faire des choix difficiles. Dans tout le pays aujourd'hui, tous les Canadiens sont forcés de faire des choix difficiles.

Il est vrai que le Programme de contestation judiciaire n'a jamais eu pour objectif d'offrir un accès perpétuel au système judiciaire, aux minorités et aux groupes défavorisés cherchant à contester la législation fédérale devant les tribunaux ou d'appuyer financièrement leurs efforts.

Il est vrai que les activités de ces groupes sont déjà souvent soutenues par des programmes actuels du gouvernement, notamment le Programme de promotion de la femme, le Programme de participation des personnes handicapées et tout un éventail d'autres initiatives non seulement du Secrétariat d'État, mais également d'autres ministères.

Il s'agit d'initiatives tendant à combattre le racisme et la discrimination et à promouvoir les langues officielles et les droits à l'égalité. Si nous avons créé un ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, c'est avant tout pour nous assurer que l'égalité n'existe pas simplement dans la loi, mais que tous les citoyens ont des chances égales de participer pleinement à l'essor de notre société.

Il est vrai que ces autres programmes continueront d'être financés par le gouvernement et encouragés activement. Certains éléments du Programme de contestation judiciaire, certains travaux de recherche et de vulgarisation, vont encore être financés par le gouvernement fédéral.

On respectera tous les engagements reliés aux actions en justice intentées avant la présentation du Budget principal des dépenses, le 27 février, et on continuera de les financer jusqu'à leur aboutissement au niveau d'instance qui a été approuvé.

Il est vrai également qu'il n'est pas toujours nécessaire de passer par les tribunaux pour redresser certains torts.

[Français]

Il est vrai, monsieur le Président, qu'après avoir porté devant les tribunaux près de 300 cas, dont certains continueront d'être entendus pendant la période de retrait progressif du programme, nous disposons maintenant d'une jurisprudence dans le domaine des langues officielles et des droits à l'égalité.

[Traduction]

Toutes ces propositions sont sans aucun doute vraies. Alors, que nous reste-t-il exactement? Il nous reste une proposition faite par mon collègue mais, même si elle part de bonnes intentions, elle n'est tout simplement pas réaliste. Je le félicite de son intention, mais je ne peux pas appuyer sa motion.

Il est peut-être maintenant temps que les provinces commencent à jouer un rôle. Il est peut-être temps que l'Association du Barreau canadien ou d'autres organismes juridiques et sociaux non gouvernementaux interviennent.

Compte tenu des lettres d'appui que le député a reçues, je ne doute pas qu'il y ait un groupe qui soit fort bien préparé et disposé à poursuivre ce travail en partenariat ou d'une autre façon.

Quelle merveilleuse occasion nous est offerte aujourd'hui! Je remercie encore une fois le député de soumettre cette importante question à la Chambre. Nous avons aujourd'hui une occasion de demander aux députés de faire un peu de remue-méninges et de tenter de trouver une méthode.

Nous reconnaissons tous les avantages de l'excellent programme qui était en place. Il est clair que nous ne pouvons pas reculer et défaire ce qui a été fait.

• (1610)

Nous avons conclu que ce programme a été utile. Nous ne pouvons pas revenir sur cette conclusion, mais avec notre pouvoir collectif de créativité et d'imagination, nous pouvons sûrement trouver un autre moyen qui ne soit pas nécessairement financé par le gouvernement fédéral.

Dans cet esprit, j'invite les députés à consacrer une partie importante de ce débat à explorer quelques-unes de ces possibilités aujourd'hui.

Je suis très impatient de pouvoir écouter toutes les idées innovatrices et créatrices que les députés ont entendues dans leur circonscription. J'espère que nous pourrions alors commencer à élaborer des propositions qui pourraient servir à régler les questions mêmes que le député désire que nous continuions d'examiner.